



LA CHARTE DES OFFICIELS PROJET V1B

Bureau Fédéral du 9 juin 2017



1. Charte des officiels 2017-2018

Au regard des difficultés rencontrées sur l'appropriation de la V1 de tous et des développements nécessaires FBI pour garantir une V2 complète, le Bureau Fédéral du 12 mai dernier a décidé de se limiter à une V1B pour la saison prochaine.

Elle comprend la V1 actuelle avec la possibilité pour les Comités Départementaux de mettre en œuvre le dispositif « Paire arbitres club ».

Planification de la V1B (Comité Directeur de Juillet) :

- Etudier comment suivre le dispositif "paire arbitres du club"
- Finaliser le document de la charte des officiels V1B

2. Planification de l'élaboration de la V2 (2018-2019)

- 1/ Septembre : Affiner les travaux présentés sur V2 avec :
 - les chiffres de la charte des saisons 2015-2016 et 2016-2017
 - une simulation avec la modification des curseurs (entre 40/55 et 25/40)

- 2/ Novembre : Disposer d'une V2 projet à transmettre aux CD/LR pour avis et remarques

- 3/ Janvier 2018 : Présenter le projet au Comité Directeur de pour validation

- 4/ Mars à juin 2018 : Mettre en place une communication (document + relais terrain) auprès des clubs et des CD



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80